

COMMUNIQUE DE PRESSE

Roissy, le 30 juillet 2015

Taxes ADP : un arbitrage partisan et intéressé !

Les Organisations Syndicales Représentatives des Salariés du transport aérien dénoncent l'arbitrage du 1^{er} Ministre en faveur d'une augmentation des taxes aéroportuaires d'ADP.

Alors que **les Compagnies Aériennes Françaises sont en grande difficulté**, le gouvernement a décidé d'améliorer ses ressources budgétaires **en augmentant les redevances d'Aéroport de Paris**, en contradiction avec les préconisations de la Commission Consultative Aéroportuaire.

En dépit de l'expertise et des conclusions du rapport de **Bruno Le Roux**, Président du Groupe SRC à l'Assemblée Nationale, **rapport qui vise à améliorer les perspectives d'avenir des Compagnies Aériennes Françaises**, le gouvernement contredit l'intention première de ce rapport : alléger les charges qui pèsent sur le Transport Aérien Français.

Alors que ce rapport déclare l'urgence à agir sur plusieurs pistes indispensables d'allègement, le 1^{er} Ministre s'est prononcé en faveur d'une augmentation des taxes ADP de 1 % au-delà de l'inflation.

Considérant la nature des écarts de compétitivité entre les ailes du pavillon français et les compagnies concurrentes, l'avenir des Compagnies Aériennes Françaises repose sur l'impérieuse nécessité que toutes les parties prenantes fassent leur part d'effort.

Les salariés des Compagnies Aériennes Françaises ont démontré leurs capacités d'adaptation à un environnement concurrentiel au travers de multiples plans de restructuration, plans de départs, gels de salaires et efforts de productivité.

Dans le même temps, force est de constater que **l'Etat refuse de contribuer à l'effort commun**, privilégiant son intérêt financier et confirmant ainsi **son absence de vision stratégique** quant à la sauvegarde du Transport Aérien Français.

En acceptant une augmentation des taxes ADP, le gouvernement envoie un message clair : les efforts demandés aux salariés visent à alimenter le budget de la Nation et non à participer au redressement de leurs entreprises.

Le Collectif Intersyndical condamne avec la plus grande fermeté une telle décision qui risque de compromettre les négociations difficiles qui s'annoncent dans toutes les entreprises.

Nos ailes : un atout pour la France

Contacts Presse :

Pascal Mathieu, Porte-Parole du CIS et administrateur d'Air France, 06 72 76 34 19

Geoffroy Bouvet, Porte-Parole du CIS et Président de l'APNA, 06 07 01 39 87

Erick Derivry, Président du SNPL France ALPA, 06 73 98 19 10